

Les élus de la MRC de Charlevoix font confiance à la responsabilité collective, suite à la réouverture de la région

Baie-Saint-Paul, le 21 mai 2020 - Alors que Charlevoix entre dans une nouvelle étape de déconfinement avec la levée des barrages routiers, depuis le 18 mai dernier, les élus de la MRC de Charlevoix croient qu'il est important de rappeler quelques consignes provenant de la Santé publique.

Ils soulignent que ces assouplissements ne constituent pas une incitation à favoriser un plus grand nombre de déplacements entre les régions. En effet, il est toujours demandé d'éviter de se déplacer d'une région à l'autre, sauf en cas de nécessité. Il est également important de continuer à respecter les différentes consignes sanitaires visant à limiter la propagation du virus.

Si vous vous déplacez vers Charlevoix, ou vers une autre région pour un motif essentiel, il est important de respecter les mêmes consignes partout au Québec :

- Favorisez les services de livraison lorsqu'ils sont disponibles;
- Gardez une distance d'au moins 2 mètres entre vous et les autres;
- Respectez les règles relatives aux rassemblements intérieurs et extérieurs;
- Lavez vos mains régulièrement;
- Portez un couvre-visage ou un masque s'il est difficile de garder vos distances dans les lieux publics.

« Nous devons travailler ensemble et dans le même sens afin d'espérer la reprise économique la plus saine et la plus rapide possible. La situation s'améliore et c'est la responsabilité de tous de respecter les consignes de santé publique », mentionne Claudette Simard.



« La notoriété de la région touristique de Charlevoix est indéniable et il est important de mentionner que les intervenants de cette industrie demeurent accueillants et qu'ils ont à cœur d'œuvrer dans un contexte où la santé et la sécurité des travailleurs et travailleuses, de la clientèle et des visiteurs est la priorité », rappelle madame Simard.

-30-

Sources :

Claudette Simard, préfet
MRC de Charlevoix
418 435-1516

Karine Horvath, directrice générale
MRC de Charlevoix
418 435-2629, poste 6002
khorvath@mrccharlevoix.ca